



FORUM PARTICIPATIF I SUR LE THEME DE LA MOBILITE

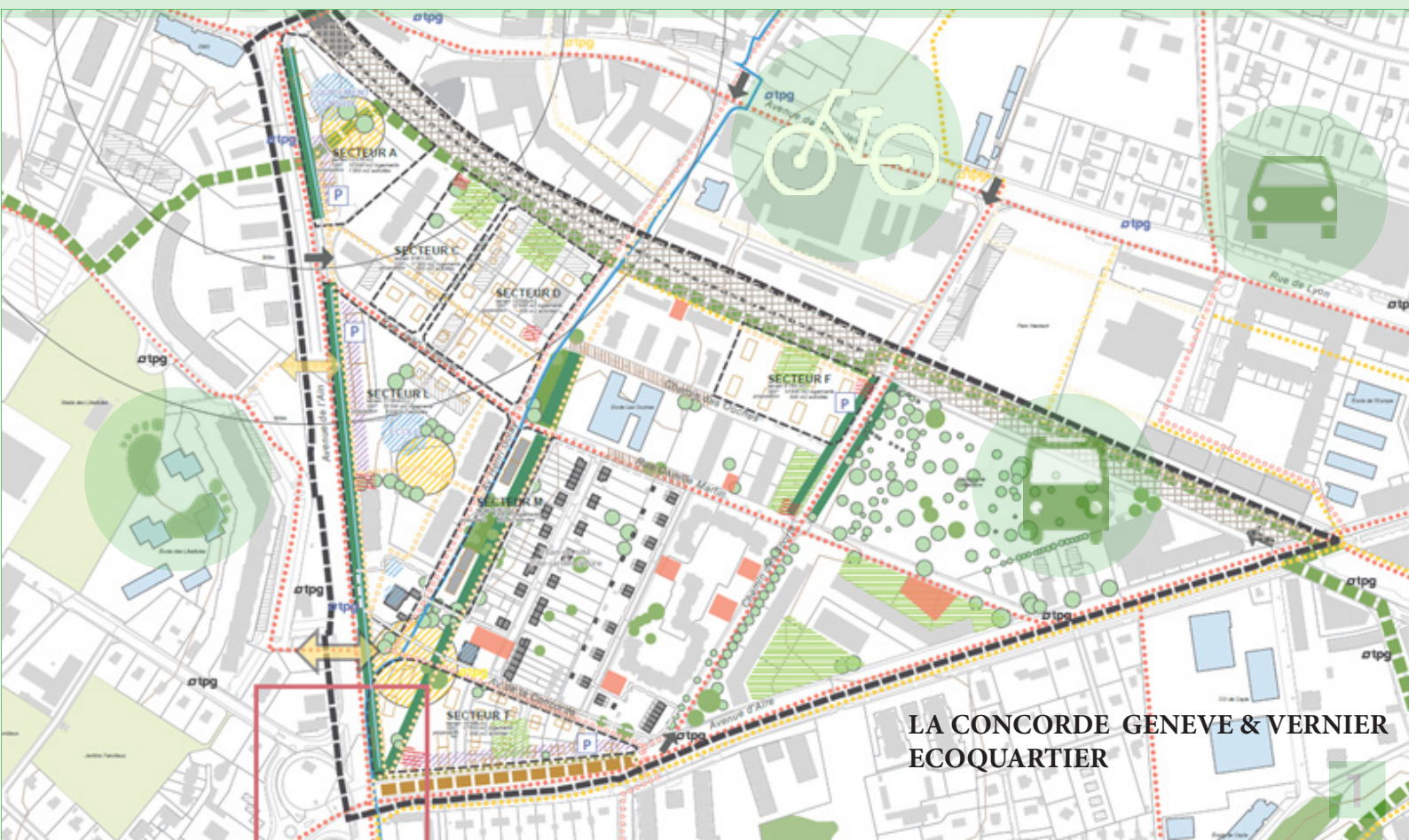


AVENUE D'AÏRE PREPARONS L'AVENIR

Le mardi 29 novembre 2016



COMPTE RENDU



INTRODUCTION

Depuis les années 2000, le Forum Démocratie Participative est un des acteurs genevois pionniers dans le soutien et le développement de la participation citoyenne. Fort de cet engagement, les débats et les problématiques qu'ils soulèvent rayonnent au-delà des limites auxquelles il est traditionnellement attaché et ouvert aux collaborations inter-quartiers. Le forum poursuit ainsi cette démarche innovante dans le cadre de la mise en œuvre du dit écoquartier La Concorde. Ce périmètre inclus, dans le Grand Projet Châtelaine, implique de nombreux constructeurs (propriétaires privés, fondation immobilière de droit public, coopératives...). Il est en outre adjacent à d'autres grands secteurs en transformation (Michée-Chauderon, Eidguenots...). Cette démarche implique de faciliter et développer les liens entre associations, groupes d'habitants et l'administration cantonale et communale, les propriétaires privés et d'autres acteurs potentiels. C'est dans ce contexte de mutualisation des réflexions de l'ensemble des acteurs concernés et d'organisation d'un vaste dialogue que s'inscrit la soirée du mardi 29 novembre 2016. Le sujet traité, la mobilité, est un sujet à la fois complexe et connu par tous. La thématique de la mobilité cristallise parfois de nombreuses tensions. Cette soirée participative organisée par le Forum sera suivie au printemps d'un deuxième volet dont la portée sera plus politique.

L'objectif de cette soirée est d'informer la population sur les projets d'aménagement routier à venir dans le périmètre de l'avenue d'Aire mais aussi de recueillir les pratiques et les expériences des habitants, en fonction des modes de déplacement (marche, vélo, voiture, transports publics) afin d'enrichir la phase d'étude du projet routier. Il s'agit de vérifier la concordance des choix des maîtres d'œuvre avec les besoins et envies des habitants.

1. LA CONCORDE EN RÉSUMÉ

Ces dernières années, les débats se sont centrés sur le développement de l'urbanisation et la sauvegarde du patrimoine (concours d'architecture, Plan de Site de la Cité jardin). Ces efforts ont été bénéfiques puisque les habitants ont été représentés dans les jurys d'architecture grâce notamment à l'engagement de la Fondation HBM Émile Dupont.

Comme le souligne Giovanna Ronconi, le quartier se caractérise par des limites très fortes, dessinées par de grands axes de transport (avenue de l'Ain, voie ferrée, avenue d'Aire). La planification du PDQ cherche donc à renforcer les liens par la création de nombreuses connexions, liaisons le mettant en relation avec la ville de Genève et les espaces environnants.

- Une école et un centre commercial seront situés au centre de ce secteur.
- Élargissement du passage sous-voie, création d'une passerelle entre le quartier des Libellules et le nouveau centre commercial.
- Le passage de la voie verte d'agglomération le long des chemins de fer au nord du quartier.
- Construction d'équipements publics (centre culturel, maison de quartier...).
- Un espace public de quartier situé à l'angle de l'avenue de l'Ain et d'Aire.
- Trois parkings souterrains centralisés et mutualisés seront construits dans le quartier.
- Modification de l'extrémité de l'avenue d'Aire avec la création d'une bretelle de raccordement à l'avenue de l'Ain.

Grâce à ces nouvelles infrastructures, le quartier devrait être exempt de trafic de transit. La circulation sera limitée aux accès des riverains et de plusieurs rues se termineront en impasse. Le maillage routier nécessite une réflexion collective, car ces espaces et leurs usages auront une forte influence sur les potentiels d'aménagements des espaces publics.



2. MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION DE LA SOIRÉE PARTICIPATIVE SUR LA MOBILITÉ

La soirée a regroupé des personnes d'horizons divers et dont la connaissance des projets à venir était variable. Il était donc important de veiller à ce que tous les participants prennent la parole. La problématique liée à la mobilité cristallise dans le canton de Genève de nombreuses tensions. Comme les projets de l'avenue d'Aire sont actuellement au stade de l'étude, l'objectif de la soirée était de présenter aux habitants les projets en cours, d'une part, et d'identifier ce qui relevait des options engagées « non-négociables » ainsi que de récolter leurs idées, leurs envies et leurs propositions d'autres parts. Pour ce faire, la soirée s'est déroulée en deux temps.

Tout d'abord, afin d'intégrer tous les habitants aux débats, la méthodologie d'animation retenue a consisté à faire réfléchir ensemble des groupes de 6 à 8 personnes à la question suivante : quelle est la qualité de mes déplacements dans le périmètre de l'avenue d'Aire ? Avec cette question de départ, les participants ont réfléchi en fonction de :

- Leurs trajets quotidiens
- Modes de transports utilisés (voiture, transport public, marche, deux-roues motorisés ou non...)



Chaque groupe était animé par un représentant du Forum qui se chargeait d'organiser, structurer les remarques et les commentaires des habitants. Ancré dans le présent, la finalité de ce premier atelier a permis à chacun de s'approprier la thématique, de recueillir les pratiques et les expériences de mobilité des habitants, dans le périmètre de l'avenue d'Aire, afin d'enrichir la mise en œuvre du PDQ du quartier la Concorde ainsi que la phase d'étude du projet routier de l'avenue d'Aire consistant en :

- U-turn qui est un demi-tour sur route sur l'Avenue d'Aire permettant l'accès au Lignon en venant depuis le pont Buttin.
- Une bretelle à l'Avenue de l'Ain.



A l'issue de ce premier atelier, les représentants des services de la Ville (SAM) et du canton (DALE), ingénieur de la mobilité, ont présenté les projets à venir dans le quartier. Un temps de réflexion et d'échanges à l'ensemble des groupes a été dédié afin qu'ils prennent connaissance de ces nouveaux éléments à la lumière de leurs expériences de mobilités identifiées lors du premier atelier. Les « experts » étaient à disposition des groupes pour répondre à des questions de compréhension et tester leurs propositions.

Au terme de la soirée, chaque groupe a rapporté par la voix d'un questionnaire, ses besoins et ses propositions à l'assemblée et aux professionnels, qui ont pu répondre en retour aux sollicitations de la population. Ces éléments seront présentés dans la prochaine partie.

Au final, le Forum mobilité I a rassemblé, 55 participants, dont la majorité habite le périmètre du PDQ Concorde, la seconde moitié provenant des secteurs des Eidguenots, de Michée-Chaudron, et de Saint-Jean.

3. LE DÉBAT, LES RÉACTIONS, LES RÉPONSES

Voici un tableau représentant, de manière synthétique, l'essentiel du débat pour cette première des deux soirées consacrées à la mobilité. Les discussions se sont concentrées sur l'avenue d'Aïre qui va dans les prochaines années fortement évoluer avec la construction de nombreux logements d'une part, mais aussi par la construction d'une bretelle d'accès à l'avenue de l'Ain et d'un U-turn.

Objets / lieux d'inquiétudes	L'essentiel du débat	Réponses et suites à donner
<p>1. U-turn & Bre-telle vs. Mo-bilité douce</p>	<p><i>Constats des habitants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - = Avec l'élargissement de la chaussée, augmente la séparation entre le quartier de la Concorde et Michée Chaudron. - Pour les cyclistes la traversée du carrefour au niveau du chemin des Sports en direction du Lignon est délicate. De fait beaucoup de cyclistes continuent sur le pont Butin à contre sens sur le trottoir. - Source de bruit pour le redémarrage vers le Lignon. <p><i>Besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la liaison du quartier de la Concorde et Michée-Chaudron <p><i>Proposition :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un passage pour les piétons et les cyclistes sous le viaduc donc près de l'avenue de l'Aïre, on passe sous le pont qui va vers le Lignon 	<p><i>Réponse Ville :</i></p> <p>« La proposition aurait l'avantage d'améliorer les perméabilités piétonnes et cyclables. Dans les conditions de circulation actuelles, compte tenu des charges de trafic à assurer sur l'axe, l'introduction d'un passage piéton serait dangereuse. Il ne serait pas possible d'assurer des conditions sécuritaires pour les usagers. Une telle traversée pourrait être envisagée à plus long terme, à condition d'une modification des usages et de la configuration de l'avenue de l'Ain, ceci dépendant des volontés politiques à long terme.»</p> <p><i>Réponse Canton :</i></p> <p>« Il n'y a pas de hausse liée à la suppression du « giratoire habité » représenté par le secteur T du PDQ Concorde, mais seulement une réaffectation du trafic automobile en direction du Lignon sur le réseau routier adapté. L'avenue d'Aïre est en effet en réseau secondaire alors que l'avenue de la Concorde fait partie du réseau de quartier. La desserte par poches prévue par le PDQ Concorde impose une affectation des voiries en fonction des usages souhaités.</p> <p>➔ A discuter lors du Forum mobilité II</p> <p>➔ Rendre public l'étude avant le Forum II</p>
<p>2. Carrefour du Furet</p>	<p><i>Constats des habitants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone dangereuse et accidentogène alors qu'elle est très empruntée (école et cycle de Cayla, voie verte). <p><i>Besoin :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la perméabilité de ce carrefour <p><i>Propositions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des bacs à fleurs au croisement de la voie verte et des autres voiries - Limiter la vitesse sur l'avenue d'Aïre à 30 km/h. 	<p><i>Réponse Ville :</i></p> <p>«Le projet d'aménagement de l'espace sur lequel il y a du stationnement illicite est en cours (mise en place d'éléments de mobilier urbain). Le panneau peu visible sera déplacé conformément à la demande. Le projet de voie verte ayant été remis à un terme ultérieur pour des raisons de disponible financier, des améliorations ont été apportées au carrefour Aïre-Furet (avancées de trottoirs et création bande cyclable). Pour les cycles: amélioration de la perméabilité entre l'allée Pic-pic et la piste ave d'Aïre en cours (un nouveau mouvement devrait être autorisé). La limitation à 30km/h de l'ave d'Aïre contribuerait à la réduction du bruit routier. A ce jour néanmoins aucune limitation de vitesse à 30km/h n'a été autorisée sur du réseau secondaire de ce type. Cette opportunité sera à discuter dans le cadre du forum politique.»</p> <p>➔ Quels sont les pistes de travail / les principes de la seconde étude</p>

<p>3. Piste cyclable le long de l'avenue d'Aire</p>	<p><i>Constat :</i> Les piétons se trouvent entre la route et la piste cyclable. Difficultés pour les personnes âgées.</p> <p><i>Besoin :</i> Sécuriser les piétons entre les cheminements piétons et les immeubles et l'accès</p> <p><i>Proposition :</i> Inverser les voies vélos et piétons</p>	<p>→ Comment inciter les habitants à préférer les transport doux les transports publics</p>
<p>4. Voie verte d'agglomération</p>	<p><i>Constat :</i> Manque de qualité des aménagements cyclables et leur cohérence sur les parcours. Par exemple absence de bande cyclable alors que les carrefours sont aménagés, difficulté d'accès aux présélections aux feux. Camille Martin- Avenue d'Aire</p> <p><i>Besoin :</i> Aménagement de la voie verte par-delà l'avenue d'Aire afin d'assurer une continuité entre la couverture des voies / ch. Furet et l'allée Pic Pic</p>	<p>→ Changement de paradigme de la mobilité : comment convaincre les citoyens de changer leurs comportements et accompagner le futur plan de déplacements du quartier</p> <p>→ A discuter lors du Forum II</p>
<p>5. Michée-Chauderon</p>	<p><i>Constat :</i> Fort trafic, bruit, accès limité pour entrer au quartier</p> <p><i>Besoins :</i> Eviter les voitures à l'arrêt</p> <p><i>Propositions :</i> Giratoire pour éviter le U-turn.</p>	<p><i>Réponse Ville :</i> « La Ville n'est pas favorable à la création d'un giratoire. La fluidité doit être assurée, en particulier pour les bus, tout comme la sécurité des modes doux, ce que ne permettrait pas un giratoire. De plus l'emprise nécessaire pour un giratoire exigerait des expropriations car il serait nécessaire d'intervenir sur parcelles privées. Le SAM organisera une séance avec l'association demandeuse pour présenter en détails l'étude.»</p> <p>→ Quels sont les pistes de travail / les principes de la seconde étude</p>
<p>6. Eidguenots Projet de tourner à gauche indirect par le ch. des Sports et la rue Camille Martin</p>	<p><i>Constat :</i> Equivaut à la création d'un carrefour habité</p> <p><i>Besoin :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au périmètre - Eviter un trafic de transit dans le quartier <p><i>Proposition :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avenue d'Aire à 30 km/h - Mettre un feu - Tournez à gauche sans feu 	<p><i>Réponse Ville :</i> Avenue d'Aire à 30km/h: les impératifs d'assainissement du bruit routier peuvent justifier des projets de diminution des vitesses sur des axes tels que l'avenue d'Aire. Cela sera à discuter en séance politique. L'étude mobilité a montré que le tourner-à-gauche n'est pas envisageable, compte tenu des charges de trafic et impératifs de sécurité (bus, traversées piétonnes...)</p> <p>→ Position à clarifier lors du Forum mobilité II</p>

<p>7. PDQ Concorde</p>	<p><i>Constat :</i> Manque d'explication pour une meilleure compréhension sur le fonctionnement futur des trajets en voiture (origine destination des futures places attribuées aux parkings centralisés)</p> <p><i>Besoins :</i> Favoriser le report modal c'est-à-dire d'avoir des propositions qui encouragent les modes de déplacements doux (les déplacements à pied en vélo, en voiture covoiturage...). Par exemple, la Coopérative d'habitation (SCHG société coopération d'habitation Genève) étudie ce genre de solution pour encourager ses locataires à délaissier la voiture individuelle au profit des mobilités moins dévoreuses d'espace (stationnement et trafic).</p>	<ul style="list-style-type: none"> → <i>Améliorer la communication sur le site du Forum et / ou Etat (cartes simplificatrices des futurs parcours possibles).</i> → <i>Quels sont les axes de réflexion pour repenser les infrastructures et de l'intermodalité.</i> → <i>Position à clarifier sur les parkings mutualisés et centralisés.</i>
-------------------------------	---	---

CONCLUSION

De nombreuses personnes ont été nombreuses à participer à ce premier volet consacré à la mobilité. Les contributions ont été riches et multiples. Les habitants, par leur engagement à cette soirée, ont rendu les différents services de la Ville et du Canton conscients de l'importance de leurs usages et de leur inquiétude concernant l'avenir de cette avenue. Une avenue arborée agréable et qui risque à leurs yeux de devenir dans un futur proche un boulevard bruyant et peu propice à la promenade. Charge aux projets d'aménagement routiers d'intégrer l'essentiel de ces contributions et propositions dans ses réflexions et choix concertés sur cet axe routier.

A présent, certaines précisions méritent d'être apportées concernant la mise en œuvre et les choix inhérents à la transformation de cette avenue d'Aire. Il appartient aux services de la Ville et du Canton de les communiquer lors de notre prochaine assemblée qui se déroulera au début du mois d'avril. Pour cette seconde soirée publique consacrée à la mobilité, ce sont les magistrats qui seront sollicités pour répondre aux interrogations des habitants sur des éléments d'ordre plus général et politique qui impacteront la réalisation du quartier : le réseau de transports en commun, la coordination des ouvrages (la bretelle et l'accès au quartier par l'avenue de l'Ain), les parkings centralisés et mutualisés...



**FORUM PARTICIPATIF II
SUR LE THEME DE LA
MOBILITE**

PDQ DE LA CONCORDE

Le jeudi 4 mai 2017 à 20h00 – Ecole des Ouches

**En présence de M. les magistrats :
L. Barthassat, A. Hodgers, R. Pagani, I. Rochat**

